

COMPETENCE COLLECTIVE EN TRANSFORMATION DES SYSTEMES AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET ALIMENTAIRES (2CTSA) : ÉVALUATION DU PND 2026–2030 DE LA COTE D'IVOIRE ET PROPOSITION D'UN PARTENARIAT STRATEGIQUE CANADA–COTE D'IVOIRE

Séverin YAPO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
lseverinyapo@gmail.com

Résumé

*La transformation durable des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires constitue un défi majeur pour les pays en quête de souveraineté alimentaire. À partir du cas de la Côte d'Ivoire et de l'analyse du Plan National de Développement 2026–2030, cet article propose le concept de **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)**. Cette approche repose sur quatre dimensions interdépendantes : la circulation des savoirs, les synergies intersectorielles, l'intégration des technologies et de l'industrialisation, ainsi que la construction de réseaux durables.*

Le cadre théorique mobilise les travaux de Putnam sur le capital social, de Lundvall sur les systèmes d'innovation, de Wenger sur les communautés de pratique, de Le Boterf sur la compétence collective et de Sen sur les capacités. L'application du modèle au PND 2026–2030 conduit à un score global de 68,8/100. Les résultats révèlent une orientation stratégique solide, mais également une faiblesse relative concernant la circulation des savoirs entre les acteurs.

L'étude met ainsi en évidence un paradoxe du développement agricole contemporain : malgré l'importance des investissements et des infrastructures, la réussite des transformations alimentaires dépend largement de la qualité des mécanismes de coopération. Elle montre enfin qu'un partenariat stratégique Canada–Côte d'Ivoire fondé sur la recherche collaborative, les Living Labs, la mobilité scientifique et le transfert de connaissances pourrait renforcer les capacités collectives nécessaires à une souveraineté alimentaire durable.

Mots-clés : *compétence collective ; souveraineté alimentaire ; coopération internationale ; Côte d'Ivoire ; Canada.*

Abstract

*sustainable transformation of agricultural, fisheries and food systems has become a major challenge for countries seeking greater food sovereignty. Drawing on the case of Côte d'Ivoire and an analysis of the National Development Plan 2026–2030, this article introduces the concept of **Collective Competence for Food Systems Transformation (CCFST)**. The framework is built around four interrelated dimensions: knowledge circulation, cross-sectoral synergies, technology and industrialization integration, and sustainable networks.*

The theoretical framework combines contributions from Putnam's social capital theory, Lundvall's innovation systems approach, Wenger's communities of practice, Le Boterf's collective competence framework, and Sen's capability approach. Applying the model to Côte d'Ivoire's PND 2026–2030 produces an overall score of 68.8/100. The findings reveal a strong strategic orientation but also highlight weaknesses in knowledge-sharing mechanisms among stakeholders.

Keywords: *Collective competence; food sovereignty; international cooperation; Côte d'Ivoire; Canada.*

1. Introduction

Les systèmes alimentaires occupent aujourd'hui une place centrale dans les débats internationaux sur le développement durable. Longtemps appréhendée sous l'angle de la production agricole, la question alimentaire est désormais considérée comme un enjeu multidimensionnel associant la production, la transformation, la distribution, la consommation, la gouvernance des ressources naturelles ainsi que les mécanismes sociaux qui permettent à ces différentes composantes de fonctionner de manière cohérente. Les défis contemporains liés aux changements climatiques, à la croissance démographique, aux tensions géopolitiques, à la volatilité des marchés agricoles et aux inégalités d'accès à l'alimentation ont progressivement conduit les chercheurs et les décideurs à adopter une approche systémique des questions alimentaires.

Cette évolution des perspectives s'explique notamment par le constat d'un paradoxe devenu récurrent dans de nombreuses régions du monde. Alors que les investissements consacrés à l'agriculture, aux infrastructures rurales et aux technologies agroalimentaires n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, plusieurs objectifs fondamentaux demeurent difficilement atteignables. L'insécurité alimentaire persiste, les pertes post-récolte restent importantes, les écosystèmes continuent de se dégrader et de nombreux pays demeurent fortement dépendants des importations alimentaires malgré des ressources agricoles considérables. Les progrès technologiques et financiers, bien que nécessaires, apparaissent ainsi insuffisants pour garantir à eux seuls la transformation durable des systèmes alimentaires.

Cette situation a conduit plusieurs auteurs à remettre en question les approches centrées exclusivement sur les facteurs matériels du développement. Les travaux de Putnam (2000) ont montré que la performance économique des territoires dépend étroitement de la qualité du capital social, de la confiance et des réseaux de coopération. Lundvall (1992) a souligné que l'innovation résulte moins de la simple disponibilité des technologies que des interactions qui s'établissent entre les acteurs d'un système. Wenger (1998) a quant à lui démontré que les connaissances ne deviennent réellement productives que lorsqu'elles circulent à l'intérieur de communautés de pratique capables de favoriser l'apprentissage collectif. Enfin, Le Boterf (2018) rappelle que la performance durable d'une organisation repose davantage sur sa capacité à combiner les compétences individuelles que sur leur simple addition.

Ces différentes perspectives convergent vers une même idée : la transformation durable des systèmes alimentaires ne constitue pas uniquement un problème de ressources, de technologies ou d'infrastructures. Elle dépend également de la qualité des relations sociales qui permettent aux acteurs de partager leurs

connaissances, de coordonner leurs actions, de construire des objectifs communs et d'apprendre collectivement. Pourtant, malgré l'importance croissante accordée aux notions de gouvernance, d'innovation et de résilience, les mécanismes de coopération qui rendent possibles ces transformations demeurent encore relativement peu étudiés dans le champ des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires.

Le cas de la Côte d'Ivoire offre à cet égard un terrain particulièrement pertinent d'observation. Première puissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, premier producteur mondial de cacao et acteur majeur des filières caféières, hévéicoles, anacardières et halieutiques régionales, le pays a engagé une nouvelle phase de transformation à travers son Plan National de Développement 2026–2030. Ce programme mobilise 114 838,5 milliards de francs CFA d'investissements, dont 70,2 % proviendront du secteur privé. Il fixe des objectifs ambitieux en matière d'autosuffisance alimentaire, d'industrialisation agricole, de développement des agropoles et de modernisation de l'économie bleue. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie nationale plus large visant « la diversification et la productivité de l'économie », la « modernisation de l'agriculture », le « renforcement des chaînes de valeurs agricoles » (PND 2026-2030) ainsi que le développement du capital humain et des pôles économiques régionaux.

Toutefois, derrière cette ambition apparaît une question de départ à trois volets : Comment transformer durablement les investissements, les infrastructures et les innovations technologiques en capacités réelles de souveraineté alimentaire ? Le PND lui-même reconnaît que sa réussite suppose la mobilisation conjointe des institutions publiques, du secteur privé, des collectivités territoriales, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Comment assurer la coordination entre les chercheurs, les producteurs, les pêcheurs,

les industriels, les institutions publiques et les collectivités territoriales appelés à intervenir dans cette transformation ? En d'autres termes, comment construire les formes de coopération nécessaires à l'émergence d'une dynamique collective durable ? Nous faisons l'hypothèse que la transformation durable des systèmes alimentaires dépend moins du volume des ressources mobilisées que de la capacité collective des acteurs à apprendre, coopérer et innover ensemble. Afin d'explorer cette hypothèse, nous proposons le concept de **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)**. Cette notion vise à rendre compte de la capacité d'un territoire à articuler la circulation des savoirs, les synergies intersectorielles, l'intégration des technologies et la construction de réseaux durables au service de la souveraineté alimentaire.

Aussi la problématique de notre recherche est-elle la suivante : dans quelle mesure la compétence collective de transformation des systèmes alimentaires (2CTSA) constitue-t-elle un levier explicatif et opérationnel de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire dans le cadre du PND 2026-2030 ?

À partir de cette approche, l'article poursuit trois objectifs principaux. Le premier consiste à élaborer un cadre conceptuel permettant d'analyser les dimensions relationnelles de la transformation alimentaire. Le deuxième vise à appliquer ce cadre au Plan National de Développement 2026–2030 de la Côte d'Ivoire afin d'identifier ses forces et ses limites. Le troisième consiste à proposer les bases d'un partenariat stratégique Canada–Côte d'Ivoire fondé sur la recherche collaborative, les Living Labs, le transfert de connaissances et l'innovation territoriale.

L'article est structuré en six parties. Après cette introduction, la deuxième section présente les fondements théoriques de la compétence collective appliquée aux systèmes alimentaires. La troisième expose le modèle de Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA). La

quatrième décrit la méthodologie d'évaluation utilisée pour analyser le Plan National de Développement 2026–2030. La cinquième présente les résultats obtenus ainsi que l'indice de Souveraineté Alimentaire Potentielle (SAP). Enfin, la sixième section discute les implications scientifiques, institutionnelles et opérationnelles de ces résultats dans la perspective d'une coopération renforcée entre la Côte d'Ivoire et le Canada.

Pour achever cette introduction, il convient de préciser que cette recherche s'inscrit dans une démarche de modélisation analytique et de conceptualisation appliquée. Son ambition n'est pas de démontrer empiriquement l'existence des mécanismes étudiés dans l'ensemble des contextes alimentaires, mais d'élaborer un cadre théorique susceptible de les rendre observables, analysables et évaluables. Dès lors, sa validité doit être appréciée prioritairement à travers sa cohérence interne, sa robustesse conceptuelle, sa capacité heuristique et sa pertinence pour l'analyse des politiques publiques. La validation empirique extensive de la 2CTSA constitue ainsi moins un préalable qu'un programme de recherche qu'ouvriraient nos résultats.

2. Fondements théoriques de la compétence collective appliquée aux systèmes alimentaires

Le cadre envisagé a pour but de parvenir à une théorie relationnelle de la transformation alimentaire. Pour ce faire, un préalable est requis : le diagnostic sur les limites des approches productivistes du développement agricole. En guise de solutions, seront tour à tour convoqués, l'apport de Putnam à la détermination du capital social et de la performance collective, la contribution de Lundvall à l'analyse des systèmes d'innovation et de l'apprentissage interactif, l'éclairage de Wenger sur les communautés de pratique et la circulation des savoirs, le modèle de Le Boterf en ce qui concerne la notion de compétence collective, et enfin les lunettes de Sen pour

comprendre les capacités collectives et la souveraineté alimentaire.

2.1. Les limites des approches productivistes du développement agricole

Pendant plusieurs décennies, les politiques agricoles ont été principalement conçues à partir d'une logique productiviste. Les stratégies de développement se sont concentrées sur l'augmentation des rendements, l'amélioration des infrastructures, la diffusion des technologies et l'accroissement des investissements publics et privés. Cette orientation a permis des progrès importants dans de nombreux pays, notamment en matière de productivité agricole et de réduction de certaines formes de pauvreté rurale. Toutefois, les résultats obtenus ont également révélé plusieurs limites. Malgré l'augmentation des investissements et des capacités productives, de nombreux territoires continuent de faire face à l'insécurité alimentaire, à la faiblesse de la transformation locale, à la vulnérabilité des chaînes de valeur et aux difficultés de diffusion des innovations. Cette situation suggère que la disponibilité des ressources matérielles ne constitue qu'une condition parmi d'autres de la transformation durable des systèmes alimentaires.

Karl Polanyi (1957) avait déjà montré que les activités économiques ne peuvent être comprises indépendamment des relations sociales dans lesquelles elles sont encastrées. De même, Douglas North (1990) souligne que les institutions et les règles de coopération jouent un rôle déterminant dans les trajectoires de développement. Ces analyses invitent à dépasser une conception strictement matérielle du développement agricole pour s'intéresser aux mécanismes sociaux qui permettent aux acteurs de coordonner leurs actions. Dans cette perspective, la transformation des systèmes alimentaires apparaît comme un problème d'organisation collective autant que comme un problème de production.

2.2. Capital social et performance collective : l'apport de Putnam

Les travaux de Robert Putnam (2000) constituent un premier fondement essentiel de notre réflexion. À travers son analyse des performances institutionnelles des territoires, Putnam montre que les sociétés disposant d'un niveau élevé de confiance, de coopération et de participation civique obtiennent généralement de meilleurs résultats économiques et institutionnels. Selon Putnam, le capital social désigne l'ensemble des réseaux, des normes et des relations de confiance qui facilitent l'action collective. La performance d'un territoire dépend ainsi non seulement de ses ressources financières ou techniques, mais également de sa capacité à construire des relations durables entre les acteurs.

Cette perspective présente un intérêt particulier pour les systèmes alimentaires. Les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires reposent sur l'interaction permanente d'une grande diversité d'acteurs : producteurs, transformateurs, chercheurs, administrations publiques, entreprises privées, organisations communautaires et consommateurs. Lorsque les mécanismes de confiance et de coopération sont faibles, la circulation de l'information, l'adoption des innovations et la coordination des investissements deviennent plus difficiles. L'apport principal de Putnam peut être résumé ainsi : la qualité des relations sociales constitue une ressource productive à part entière.

2.3. Les systèmes d'innovation et l'apprentissage interactif : l'apport de Lundvall

Les travaux de Bengt-Åke Lundvall (1992) prolongent cette réflexion en montrant que l'innovation ne résulte pas simplement de la recherche scientifique ou de la disponibilité des technologies. Elle dépend avant tout des interactions qui s'établissent entre les acteurs d'un système. Dans son approche

des systèmes nationaux d'innovation, Lundvall considère que l'apprentissage constitue un processus fondamentalement interactif. Les connaissances sont produites, adaptées et diffusées à travers des réseaux de coopération associant entreprises, universités, administrations publiques et utilisateurs. Cette conception remet en question l'idée selon laquelle les technologies pourraient être transférées mécaniquement d'un acteur à un autre. Une innovation ne devient réellement efficace que lorsqu'elle est comprise, appropriée et intégrée dans un contexte social particulier. Appliquée aux systèmes alimentaires, cette perspective conduit à considérer que la réussite d'une politique agricole dépend largement de la qualité des interactions entre les institutions de recherche, les producteurs, les transformateurs et les décideurs publics. L'innovation apparaît ainsi moins comme un objet technique que comme un processus collectif d'apprentissage.

2.4. Communautés de pratique et circulation des savoirs : l'apport de Wenger

La question de l'apprentissage collectif est approfondie par les travaux d'Étienne Wenger (1998) sur les communautés de pratique. Selon Wenger, les connaissances ne prennent véritablement sens qu'à travers leur utilisation dans des contextes sociaux concrets. Les individus apprennent en participant à des communautés au sein desquelles ils partagent des expériences, confrontent leurs pratiques et construisent progressivement des référentiels communs.

Cette approche présente un intérêt majeur pour les systèmes alimentaires. Les savoirs agricoles, halieutiques et agroalimentaires ne sont pas uniquement produits dans les laboratoires ou les universités. Ils émergent également de l'expérience des producteurs, des pêcheurs, des transformateurs et des acteurs de terrain. La transformation durable des systèmes alimentaires suppose donc l'existence d'espaces permettant la

rencontre et l'échange entre ces différentes formes de connaissances. Dans cette perspective, la circulation des savoirs devient une condition centrale de l'innovation et de la résilience territoriale.

2.5. La compétence collective : l'apport de Le Boterf

Les travaux de Guy Le Boterf (2018) constituent le fondement direct du concept de compétence collective mobilisé dans cette recherche. Pour Le Boterf, une organisation performante n'est pas celle qui dispose simplement d'individus compétents. Elle est celle qui parvient à organiser la combinaison de ces compétences autour d'objectifs communs. La compétence collective correspond ainsi à une capacité émergente résultant de l'articulation des savoirs, des expériences, des ressources et des responsabilités. Cette conception présente plusieurs implications importantes. Premièrement, la compétence collective ne peut être réduite à la somme des compétences individuelles. Deuxièmement, elle suppose l'existence de mécanismes de coordination. Troisièmement, elle dépend de la qualité des interactions entre les acteurs.

Enfin, elle constitue une ressource stratégique pour la résolution des problèmes complexes. Or les systèmes alimentaires contemporains représentent précisément des systèmes complexes mobilisant une pluralité d'acteurs et de niveaux de décision. La notion de compétence collective apparaît donc particulièrement pertinente pour analyser leur transformation.

2.6. Les capacités collectives et la souveraineté alimentaire : l'apport de Sen

Les travaux d'Amartya Sen (1999) permettent d'élargir encore cette réflexion. Pour Sen, le développement ne peut être réduit à la croissance économique ou à l'accumulation de ressources. Il correspond à l'accroissement des libertés réelles dont disposent les individus pour choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser.

Cette approche par les capacités met l'accent sur la capacité effective des acteurs à transformer les ressources disponibles en opportunités réelles.

Transposée au niveau territorial, cette perspective conduit à s'interroger sur la capacité collective des sociétés à mobiliser leurs ressources agricoles, scientifiques, institutionnelles et technologiques pour construire leur propre avenir alimentaire. La souveraineté alimentaire peut alors être comprise comme une forme particulière de capacité collective. Elle ne dépend pas uniquement des ressources disponibles. Elle dépend également de la capacité des acteurs à agir ensemble.

2.7. Vers une théorie relationnelle de la transformation alimentaire

Les approches de Putnam, Lundvall, Wenger, Le Boterf et Sen convergent vers une même conclusion. La transformation durable des systèmes alimentaires ne peut être expliquée uniquement par les investissements, les infrastructures ou les technologies. Elle dépend également de la qualité des réseaux sociaux ; de l'intensité des interactions ; de la circulation des connaissances ; des mécanismes d'apprentissage collectif ; de la capacité des acteurs à construire des objectifs communs. Malgré leur importance, ces dimensions demeurent encore peu visibles dans les outils classiques d'évaluation des politiques agricoles et alimentaires. C'est précisément pour combler cette lacune que nous proposons, dans la section suivante, le modèle de **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)**.

La littérature montre donc que les transformations durables reposent sur des mécanismes relationnels complexes qui dépassent largement la simple diffusion des technologies ou l'augmentation des investissements. Toutefois, aucun cadre d'analyse ne permet actuellement d'évaluer de manière intégrée la capacité d'un territoire à organiser ces différentes dimensions

au service de la souveraineté alimentaire. Afin de répondre à cette limite, nous proposons un modèle original de **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)** fondé sur quatre dimensions complémentaires : la circulation des savoirs, les synergies intersectorielles, l'intégration des technologies et la construction de réseaux durables. Cette architecture constitue le cœur conceptuel de notre démarche et fait l'objet de la section suivante.

Comme éclairage de notre modèle à venir, nous précisons davantage la traduction opérationnelle du cadre théorique mobilisé et sa traduction méthodologique à partir de l'explicitation de la contribution respective des théories et méthodes à la construction des quatre dimensions de la 2CTSA. Plus précisément, il s'agira de démontrer ce que Putnam apporte à la dimension « Réseaux » ; ce que Wenger apporte à la « Circulation des savoirs » ; ce que Lundvall apporte à « Technologies et innovation » ; ce que Le Boterf apporte à la notion de compétence collective. L'on verra de même comment ces apports deviennent les indicateurs d'analyse.

3. Le modèle de Compétence Collective en Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)

Dans cette section, l'on présentera la compétence collective à la transformation des systèmes alimentaires. On questionnera l'architecture générale du modèle, à analysant chacune de ses dimensions, la circulation des savoirs, les synergies intersectorielles, les technologies et industrialisation, les réseaux durables, le tout, en ayant la logique de leur intégration comme enjeu. Cette étape débouchera sur l'énonciation de l'hypothèse spécifique à la recherche.

3.1. De la compétence collective à la transformation des systèmes alimentaires

Les développements théoriques précédents ont mis en évidence un constat commun : la performance durable d'un territoire dépend non seulement de ses ressources matérielles, mais également de sa capacité à organiser les interactions entre les acteurs qui participent à son développement. Cette observation est particulièrement pertinente dans le domaine des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires, où les processus de production, de transformation, de distribution et de consommation mobilisent une grande diversité d'acteurs appartenant à des univers institutionnels, économiques et scientifiques différents.

Or, malgré l'importance reconnue des mécanismes de coopération, les politiques publiques continuent souvent d'être évaluées principalement à travers des indicateurs de production, de rendement, d'investissement ou d'infrastructures. Ces indicateurs renseignent utilement sur les ressources mobilisées mais rendent difficilement compte de la capacité collective d'un territoire à apprendre, coordonner, innover et coopérer dans la durée. Afin de répondre à cette limite, nous proposons le concept de **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA)**.

La 2CTSA désigne la capacité d'un territoire à mobiliser durablement ses acteurs autour d'un processus coordonné de transformation agricole, halieutique et alimentaire fondé sur la circulation des connaissances, l'intégration des innovations, la coopération institutionnelle et la construction de réseaux durables.

Cette définition repose sur une idée centrale : la souveraineté alimentaire ne constitue pas uniquement un résultat productif ;

elle représente également une capacité collective d'organisation. Autrement dit, un territoire peut disposer de ressources abondantes, d'infrastructures modernes et d'objectifs ambitieux sans parvenir à transformer durablement son système alimentaire si les mécanismes de coordination demeurent insuffisants. La 2CTSA vise précisément à rendre visibles ces mécanismes.

3.2. Architecture générale du modèle

Le modèle repose sur quatre dimensions interdépendantes identifiées à partir de la littérature scientifique et des enjeux observés dans les politiques contemporaines de transformation alimentaire. Ces dimensions sont :

- la circulation des savoirs ;
- les synergies intersectorielles ;
- les technologies et l'industrialisation ;
- les réseaux durables.

L'acronyme **2CTSA** renvoie ainsi à un système relationnel fondé sur quatre moteurs de transformation. Aucune de ces dimensions n'est suffisante à elle seule. Leur efficacité dépend de leur articulation. Une forte capacité technologique, par exemple, ne produit pas nécessairement de transformation durable en l'absence de mécanismes de partage des connaissances. De même, des réseaux institutionnels étendus peuvent demeurer peu performants si les acteurs ne développent pas d'objectifs communs ou de pratiques collaboratives. La transformation alimentaire apparaît donc comme le résultat d'une dynamique systémique.

3.3. Première dimension : la circulation des savoirs

La circulation des savoirs constitue la première composante du modèle. Elle renvoie à la capacité d'un système alimentaire à favoriser la production, le partage, l'appropriation et l'utilisation

des connaissances entre les différents acteurs concernés. Cette dimension s'inspire directement des travaux de Wenger (1998) sur les communautés de pratique ainsi que des approches fondées sur l'apprentissage collectif développées par Lundvall (1992).

Dans le domaine alimentaire, les connaissances prennent des formes multiples :

- connaissances scientifiques ;
- savoirs techniques ;
- savoirs professionnels ;
- savoirs locaux ;
- connaissances organisationnelles ;
- connaissances institutionnelles.

La question essentielle est alors la suivante : **ces connaissances circulent-elles réellement entre les chercheurs, les producteurs, les pêcheurs, les industriels et les décideurs publics ?**

Une faible circulation des savoirs peut entraîner plusieurs conséquences :

- duplication des efforts ;
- faible diffusion des innovations ;
- retard d'adoption technologique ;
- faible valorisation des résultats de recherche ;
- difficultés de coordination.

À l'inverse, lorsque les mécanismes de partage sont efficaces, les capacités collectives d'adaptation et d'innovation augmentent considérablement. La circulation des savoirs constitue ainsi le premier moteur de la transformation alimentaire durable.

3.4. Deuxième dimension : les synergies intersectorielles

La deuxième dimension concerne les synergies intersectorielles. Les systèmes alimentaires contemporains ne relèvent plus exclusivement du secteur agricole.

Les systèmes alimentaires contemporains mobilisent simultanément :

- l'agriculture ;
- la pêche ;
- l'industrie agroalimentaire ;
- la recherche ;
- l'éducation ;
- les infrastructures ;
- l'environnement ;
- les collectivités territoriales ;
- les politiques publiques.

La transformation durable dépend donc de la capacité des institutions à dépasser les logiques sectorielles traditionnelles. Cette dimension s'inspire notamment des travaux de North (1990) sur les institutions ainsi que des approches systémiques de l'innovation développées par Lundvall (1992).

La question centrale devient : **les ministères, les agences publiques, les universités, les entreprises et les organisations professionnelles travaillent-ils réellement ensemble ?**

Lorsque les politiques demeurent fragmentées, les investissements tendent à produire des effets limités. À l'inverse, les synergies favorisent :

- la cohérence des actions ;
- l'optimisation des ressources ;
- l'accélération de l'innovation ;
- la réduction des coûts de coordination.

La qualité des synergies institutionnelles constitue ainsi une composante essentielle de la capacité collective d'un territoire à transformer son système alimentaire.

3.5. Troisième dimension : technologies et industrialisation

La troisième dimension porte sur l'intégration des technologies et les processus d'industrialisation. Les technologies occupent aujourd'hui une place centrale dans les stratégies de transformation agricole. Agriculture de précision, intelligence artificielle, systèmes d'information, mécanisation, biotechnologies, plateformes numériques et innovations agroalimentaires constituent autant de leviers susceptibles d'améliorer la productivité et la résilience des systèmes alimentaires. Cependant, conformément aux enseignements de Lundvall (1992), la simple disponibilité des technologies ne garantit pas leur utilisation effective.

La question pertinente n'est donc pas seulement : **les technologies existent-elles ?** Mais également : **sont-elles réellement intégrées dans les pratiques des acteurs ?**

L'intégration technologique dépend de nombreux facteurs :

- accès aux équipements ;
- compétences ;
- accompagnement ;
- mécanismes de transfert ;
- financement ;
- confiance envers les innovations.

La dimension technologique du modèle 2CTSA ne mesure donc pas uniquement la présence des innovations mais leur capacité à être appropriées collectivement. Elle inclut également la transformation industrielle des productions agricoles et

halieutiques, considérée comme un levier essentiel de création de valeur, d'emplois et de souveraineté alimentaire.

3.6. Quatrième dimension : les réseaux durables

La quatrième dimension concerne les réseaux durables. Cette composante s'inspire directement des travaux de Putnam (2000) sur le capital social ainsi que des analyses de Le Boterf (2018) relatives à la compétence collective. De nombreuses initiatives de développement reposent sur des projets temporaires. Ces projets produisent souvent des résultats significatifs mais rencontrent des difficultés à maintenir leurs effets après leur achèvement.

La question devient alors : **les collaborations survivent-elles aux projets qui les ont fait naître ?** Les réseaux durables désignent l'ensemble des relations stables permettant aux acteurs de poursuivre leurs échanges, leurs apprentissages et leurs innovations au-delà des financements initiaux.

Cette dimension comprend notamment :

- les partenariats institutionnels ;
- les réseaux scientifiques ;
- les communautés professionnelles ;
- les dispositifs de coopération territoriale ;
- les plateformes d'échange de connaissances.

Plus ces réseaux sont solides, plus un territoire développe une capacité autonome de transformation. Les réseaux durables représentent ainsi la mémoire relationnelle du système alimentaire.

3.7. La logique intégrée de la 2CTSA

L'originalité du modèle réside dans l'articulation de ces quatre dimensions. La transformation durable des systèmes

alimentaires ne résulte pas d'une amélioration isolée de l'une d'entre elles. Elle dépend de leur combinaison.

La circulation des savoirs facilite l'apprentissage collectif. Les synergies intersectorielles renforcent la coordination institutionnelle. L'intégration des technologies améliore la capacité d'innovation. Les réseaux durables assurent la continuité des dynamiques de transformation. Ensemble, ces quatre dimensions constituent ce que nous appelons la **Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires**.

La 2CTSA peut ainsi être définie comme une capacité systémique émergente résultant de l'interaction entre apprentissage collectif, coopération institutionnelle, innovation technologique et capital relationnel.

3.8. Hypothèse générale de recherche

À partir de ce modèle, nous formulons l'hypothèse générale suivante : **plus un territoire développe une forte Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA), plus sa capacité à atteindre une souveraineté alimentaire durable est élevée.**

Cette hypothèse conduit à considérer que les investissements, les infrastructures et les technologies produisent leurs effets les plus importants lorsqu'ils sont soutenus par des mécanismes efficaces de coopération et d'apprentissage collectif.

La section suivante présente la méthodologie utilisée pour appliquer ce modèle au cas du Plan National de Développement 2026–2030 de la Côte d'Ivoire et évaluer empiriquement les différentes dimensions de la 2CTSA.

4. Méthodologie : construire et opérationnaliser la Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires

Dans cette section, l'on procède au positionnement méthodologique général. Ceci-ci se dégage des limites des approches existantes. La 2CTSA est ensuite présentée comme une méthode de synthèse théorique. La provenance de ses quatre composantes est par la suite exposée. On procède à l'étape suivante à l'exposition des modalités de son application au PND ivoirien ainsi qu'aux principes présidant à l'évaluation dudit PND. On achève la partie méthodologique avec les limites de cette approche consistant en l'application du modèle de la 2CTSA au PND.

4.1. Positionnement méthodologique général

L'objectif de cette recherche n'est pas de mesurer directement la production agricole, les rendements ou les performances économiques des filières alimentaires. Ces dimensions sont déjà largement documentées par les statistiques agricoles, les comptes nationaux et les indicateurs internationaux de sécurité alimentaire.

Notre objectif est différent. Il consiste à identifier et à évaluer les capacités collectives qui rendent possible la transformation durable des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires. Cette orientation repose sur une hypothèse méthodologique fondamentale : les performances observables d'un système alimentaire constituent les manifestations visibles de mécanismes relationnels plus profonds qui demeurent souvent absents des instruments classiques d'évaluation. Autrement dit, les investissements, les infrastructures et les innovations techniques représentent des ressources.

Mais la capacité d'un territoire à transformer durablement ces ressources dépend de mécanismes de coopération,

d'apprentissage, de coordination et de confiance qui sont beaucoup plus difficiles à observer directement. La démarche adoptée dans cette recherche vise précisément à rendre visibles ces mécanismes. Elle relève d'une approche systémique et relationnelle de l'action collective appliquée aux systèmes alimentaires.

4.2. Les limites des approches existantes

La construction de la 2CTSA repose d'abord sur une analyse critique des principaux cadres théoriques mobilisés dans la littérature. Les travaux de Putnam (2000) montrent que la confiance et le capital social influencent fortement les performances collectives. Toutefois, cette approche ne permet pas d'identifier précisément comment les connaissances circulent entre les acteurs ni comment les innovations sont intégrées dans les systèmes alimentaires.

Les travaux de Lundvall (1992) mettent l'accent sur les systèmes d'innovation et l'apprentissage interactif. Ils expliquent efficacement les processus de production et de diffusion des connaissances, mais accordent une attention plus limitée aux questions de gouvernance territoriale et à la durabilité des réseaux de coopération.

L'approche des communautés de pratique développée par Wenger (1998) éclaire les mécanismes de circulation des savoirs et d'apprentissage collectif. Cependant, elle analyse principalement les dynamiques cognitives sans proposer de cadre global permettant d'intégrer simultanément les dimensions institutionnelles, technologiques et territoriales.

La théorie de la compétence collective élaborée par Le Boterf (2018) montre comment les compétences individuelles peuvent être combinées pour produire une performance collective. Néanmoins, elle demeure centrée sur les organisations et n'a pas été conçue pour analyser des systèmes alimentaires territoriaux complexes impliquant une pluralité d'acteurs autonomes.

Enfin, l'approche par les capacités proposée par Sen (1999) permet de comprendre comment les ressources deviennent des libertés réelles d'action. Toutefois, elle ne fournit pas d'instrument spécifique pour mesurer les mécanismes collectifs de transformation des systèmes alimentaires.

Ces approches présentent donc une caractéristique commune : chacune éclaire une dimension essentielle du problème sans parvenir, à elle seule, à rendre compte de la totalité du phénomène étudié. C'est précisément cette limite qui justifie la construction de la 2CTSA.

4.3. Une méthode de synthèse théorique

La Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires repose sur une démarche de synthèse théorique. Cette démarche consiste à identifier les dimensions récurrentes apparaissant dans les différentes traditions scientifiques mobilisées puis à les reformuler sous la forme d'un cadre cohérent applicable à l'analyse des systèmes alimentaires. L'examen comparé des travaux de Putnam, Lundvall, Wenger, Le Boterf et Sen fait apparaître une convergence remarquable. Malgré leurs différences disciplinaires, ces auteurs accordent tous une importance centrale à quatre mécanismes fondamentaux :

- la circulation des connaissances ;
- la coordination entre acteurs ;
- l'appropriation des innovations ;
- la construction de relations durables.

Ces mécanismes apparaissent comme les conditions minimales permettant à un collectif d'agir efficacement face à des problèmes complexes. Or les systèmes alimentaires constituent précisément l'un des objets les plus complexes de l'action publique contemporaine. Ils impliquent simultanément :

- des producteurs ;
- des pêcheurs ;

- des chercheurs ;
- des transformateurs ;
- des industriels ;
- des consommateurs ;
- des institutions publiques ;
- des organisations internationales.

La transformation durable d'un tel système suppose nécessairement des formes avancées de coordination collective. La 2CTSA est construite à partir de cette observation.

4.4. Construction des quatre dimensions de la 2CTSA

La première étape méthodologique a consisté à transformer ces mécanismes théoriques en dimensions observables.

Première dimension : la circulation des savoirs

Cette dimension résulte principalement des travaux de Wenger (1998) et de Lundvall (1992). Elle mesure la capacité du système alimentaire à produire, partager, diffuser et utiliser les connaissances. L'hypothèse sous-jacente est qu'aucune transformation durable n'est possible lorsque les savoirs demeurent fragmentés entre institutions, disciplines ou catégories d'acteurs.

Deuxième dimension : les synergies intersectorielles

Cette dimension s'appuie principalement sur les travaux de North (1990), Putnam (2000) et Lundvall (1992). Elle mesure la capacité des organisations publiques, privées et communautaires à coordonner leurs actions. L'hypothèse est qu'un système alimentaire performant exige une cohérence institutionnelle dépassant les cloisonnements sectoriels.

Troisième dimension : les technologies et l'industrialisation

Cette dimension découle principalement des travaux sur les systèmes d'innovation. Elle vise à apprécier non seulement la présence des technologies mais également leur intégration effective dans les pratiques. L'accent est donc mis sur

l'appropriation collective des innovations plutôt que sur leur simple disponibilité.

Quatrième dimension : les réseaux durables

Cette dimension est fortement inspirée des travaux de Putnam (2000) et de Le Boterf (2018). Elle mesure la capacité des acteurs à maintenir des relations de coopération au-delà des projets ponctuels. Cette dimension est essentielle car elle permet d'évaluer la pérennité des capacités collectives construites.

4.5. Application au Plan National de Développement 2026–2030

Une fois le modèle construit, il a été appliqué au Plan National de Développement 2026–2030 de la Côte d'Ivoire. Le choix du PND repose sur trois raisons.

- Premièrement, il constitue le principal document stratégique définissant les orientations de transformation économique du pays.

- Deuxièmement, il intègre explicitement les secteurs agricoles, halieutiques, industriels et territoriaux concernés par la présente recherche.

- Troisièmement, il fournit une base suffisamment détaillée pour analyser la présence ou l'absence des mécanismes associés aux quatre dimensions de la 2CTSA.

Le choix du PND se justifie également par son statut. Ainsi qu'on peut lire dans la Matrice des actions prioritaires, il sert de « document de référence pour l'ensemble des interventions dans notre pays au cours des cinq prochaines années », ce qui en fait un observatoire privilégié des mécanismes institutionnels de transformation économique et alimentaire. L'analyse a porté sur les objectifs, les programmes, les dispositifs institutionnels, les mécanismes de coordination et les orientations stratégiques contenus dans le document.

4.6. Principe d'évaluation

Chaque dimension a été évaluée sur une base de 25 points. Ce choix repose sur une logique de pondération équilibrée. Aucune dimension n'est considérée comme intrinsèquement supérieure aux autres. La transformation durable résulte précisément de leur articulation. Le score global de la 2CTSA correspond donc à l'agrégation des quatre dimensions. Le résultat final s'exprime sur 100 points. Cette procédure permet :

- une lecture synthétique ;
- une comparaison entre dimensions ;
- l'identification des points forts ;
- l'identification des zones de fragilité.

4.7. Portée et limites de la démarche

La 2CTSA n'a pas vocation à remplacer les indicateurs économiques, agricoles ou nutritionnels existants. Elle poursuit un objectif différent. Elle cherche à mesurer les capacités collectives qui rendent possibles les transformations observées. Sa contribution principale réside dans le déplacement du regard analytique. Au lieu de s'interroger uniquement sur les résultats obtenus, elle s'intéresse aux conditions relationnelles qui rendent ces résultats possibles. En ce sens, la 2CTSA constitue moins un indicateur de performance qu'un indicateur de capacité de transformation. Cette distinction est essentielle. Car un territoire peut présenter de bonnes performances à court terme sans disposer des capacités collectives nécessaires à leur maintien dans la durée.

Inversement, un territoire peut être engagé dans une dynamique d'apprentissage collectif encore peu visible dans les indicateurs classiques mais porteuse de transformations futures importantes. L'application de cette méthodologie au Plan National de Développement 2026–2030 permet d'évaluer concrètement les capacités collectives de transformation des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires de la Côte d'Ivoire. La section

suivante présente les résultats obtenus pour chacune des quatre dimensions de la 2CTSA et met en évidence les principaux enseignements qui se dégagent de cette analyse.

5. Résultats : évaluation du Plan National de Développement 2026–2030 à partir du modèle 2CTSA

Nos résultats portent sur la qualité de la stratégie de transformation adoptée par l'Etat de Côte d'Ivoire, le score obtenu par le PND relativement à chacune des dimensions de la 2CTSA, le score global acquis en matière de compétence collective, le potentiel ivoirien en ce qui concerne la souveraineté alimentaire.

5.1. Une stratégie nationale ambitieuse de transformation

Le Plan National de Développement 2026–2030 constitue l'un des programmes de transformation économique les plus ambitieux élaborés par la Côte d'Ivoire depuis plusieurs décennies. Dans la préface à sa Matrice d'actions prioritaires, le document souligne que malgré les crises internationales récentes, la Côte d'Ivoire a maintenu une croissance moyenne d'environ 6,5 %, tout en poursuivant des réformes structurantes dans l'ensemble des secteurs socioéconomiques. Le plan prévoit un volume global d'investissements de **114 838,5 milliards FCFA**, dont **70,2 % doivent être mobilisés par le secteur privé**. L'objectif affiché est de soutenir une croissance économique moyenne de **7,2 % par an** tout en accélérant la transformation structurelle de l'économie nationale.

Dans le domaine agricole et alimentaire, le PND fixe plusieurs objectifs stratégiques :

- accroître l'autosuffisance alimentaire ;
- renforcer la transformation locale des productions ;
- développer des agropoles régionaux ;
- moderniser les filières halieutiques ;

- promouvoir l'économie bleue ;
- améliorer la compétitivité des chaînes de valeur ;
- soutenir l'industrialisation agricole.

Ces orientations témoignent d'une volonté claire de dépasser une économie fondée principalement sur l'exportation de matières premières. Le PND ne vise plus seulement la production. Il ambitionne une transformation des systèmes productifs. Cette évolution constitue déjà un premier indicateur favorable du point de vue de la 2CTSA.

5.2. Résultats par dimension

Sont ici passés en revue les scores obtenus en matière de circulation des savoirs, de synergies intersectorielles, de technologies et industrialisation, et de réseaux durables.

5.2.1. Circulation des savoirs : 15/25

La première dimension évaluée concerne la circulation des savoirs. L'analyse du PND révèle l'existence de plusieurs dispositifs favorisant :

- la recherche ;
- la formation ;
- l'innovation ;
- le développement des compétences ;
- la modernisation des systèmes de production.

Le document reconnaît explicitement l'importance du capital humain dans la transformation économique du pays. Toutefois, les mécanismes permettant la circulation effective des connaissances entre :

- chercheurs ;
- agriculteurs ;
- pêcheurs ;
- industriels ;
- collectivités ;
- administrations publiques,

demeurent relativement peu explicités. Les modalités concrètes de transfert des connaissances apparaissent moins développées que les dispositifs d'investissement ou d'équipement.

Cette observation constitue un résultat important. Le PND accorde une place significative à la production des connaissances mais une place plus limitée aux mécanismes permettant leur diffusion systémique. Cette dimension obtient ainsi un score de **15/25**, soit le résultat le plus faible des quatre dimensions analysées.

5.2.2. Synergies intersectorielles : 19/25

La deuxième dimension concerne les synergies intersectorielles. Le PND adopte clairement une approche transversale du développement. De nombreuses mesures impliquent simultanément :

- l'agriculture ;
- l'industrie ;
- les infrastructures ;
- les transports ;
- la recherche ;
- les collectivités territoriales ;
- la gouvernance publique.

L'approche par agropoles illustre particulièrement cette volonté d'intégration. Ces espaces sont conçus comme des écosystèmes territoriaux associant :

- production ;
- transformation ;
- logistique ;
- commercialisation ;
- innovation.

Le plan manifeste donc une volonté réelle de dépasser les cloisonnements sectoriels. Certaines modalités de coordination opérationnelle pourraient être davantage détaillées. Néanmoins,

la cohérence stratégique globale apparaît forte. Cette dimension obtient un score de **19/25**.

5.2.3. Technologies et industrialisation : 18/25

La troisième dimension concerne les technologies et l'industrialisation. Le PND fait de l'industrialisation un axe central de sa stratégie. L'accent est mis sur :

- la transformation locale ;
- la modernisation des filières ;
- l'amélioration de la productivité ;
- la valorisation des ressources nationales ;
- l'intégration des innovations.

L'économie numérique et les technologies de production sont régulièrement mobilisées comme leviers de compétitivité. Cette orientation correspond étroitement à la logique des systèmes d'innovation décrite par Lundvall (1992).

Toutefois, comme le rappelle cet auteur, l'innovation dépend moins de la disponibilité des technologies que de leur appropriation collective. Or les mécanismes d'accompagnement de cette appropriation demeurent parfois implicites. Le score attribué à cette dimension est de **18/25**.

5.2.4. Réseaux durables : 17/25

La quatrième dimension concerne les réseaux durables. Le PND accorde une place importante aux partenariats publics-privés, aux mécanismes territoriaux de développement et à la mobilisation des acteurs économiques. Ces orientations favorisent potentiellement la constitution de réseaux de coopération.

Cependant, l'analyse montre que la pérennisation des relations entre acteurs après la réalisation des projets est moins explicitement développée. Les mécanismes permettant de transformer les collaborations ponctuelles en communautés durables d'apprentissage restent relativement limités. Cette

observation rejoint les analyses de Putnam (2000), selon lesquelles la durabilité du capital social constitue une condition essentielle de la performance collective. Cette dimension obtient un score de **17/25**.

5.3. Résultat global : une compétence collective en construction

L'agrégation des quatre dimensions conduit au résultat suivant :

Dimension	Score
Circulation des savoirs	15/25
Synergies intersectorielles	19/25
Technologies et industrialisation	18/25
Réseaux durables	17/25
Score global 2CTSA	68,8/100

Le score obtenu révèle une situation particulièrement intéressante. Le PND présente une architecture stratégique solide. Les mécanismes de transformation économique y sont largement présents. Les investissements prévus sont considérables. Les ambitions sectorielles sont clairement affirmées.

Toutefois, les dimensions relationnelles apparaissent moins développées que les dimensions matérielles. La compétence collective existe. Mais elle demeure incomplètement institutionnalisée.

5.4. Le principal enseignement : le paradoxe du développement agricole

L'un des résultats les plus significatifs de cette recherche réside dans l'identification d'un paradoxe. Le PND mobilise des ressources considérables. Les infrastructures occupent une place centrale. Les mécanismes d'industrialisation sont largement développés. Les objectifs de transformation sont ambitieux.

Pourtant, la dimension obtenant le score le plus faible est précisément celle qui concerne la circulation des savoirs.

Ce résultat conduit à formuler ce que nous appelons le **paradoxe du développement agricole contemporain** : plus les systèmes alimentaires deviennent complexes, moins leur réussite dépend exclusivement des investissements, et plus elle dépend de la capacité des acteurs à partager leurs connaissances et à coordonner leurs actions. Autrement dit, le principal défi n'est peut-être plus uniquement financier ou technologique.

Il devient également relationnel. Cette conclusion rejoint les travaux de Putnam (2000), Wenger (1998), Lundvall (1992) et Le Boterf (2018), qui soulignent tous l'importance des mécanismes d'apprentissage collectif dans la production des performances durables.

5.5. De la compétence collective à la souveraineté alimentaire potentielle

Afin de prolonger l'analyse, nous avons cherché à relier la compétence collective à la capacité d'un territoire à construire sa souveraineté alimentaire. Cette réflexion conduit à proposer un second indicateur : l'**indice de Souveraineté Alimentaire Potentielle (SAP)**. L'idée est simple. La souveraineté alimentaire ne dépend pas uniquement des ressources disponibles. Elle dépend également de la capacité collective à transformer ces ressources en résultats durables.

Nous proposons ceci: l'indice de Souveraineté Alimentaire Potentielle (SAP) est défini comme le produit de la Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA) et de la Performance productive (P). Il vise à rendre compte de l'idée selon laquelle la souveraineté alimentaire n'est pas seulement fonction des capacités productives d'un territoire, mais également de sa capacité organisationnelle à coordonner les acteurs, diffuser les savoirs, intégrer les innovations et maintenir des réseaux de coopération durables. où :

- **2CTSA** représente la compétence collective de transformation ;
- **P** représente le potentiel structurel de transformation identifié dans le PND.

L'application exploratoire de ce modèle conduit à un score estimatif de : **SAP = 54,4/100**. Ce résultat suggère que la Côte d'Ivoire dispose déjà d'une base solide pour renforcer sa souveraineté alimentaire mais conserve une marge importante de progression. L'enjeu n'est donc pas seulement d'investir davantage.

Il est également de renforcer les mécanismes collectifs qui permettent aux investissements de produire leurs effets dans la durée.

Les résultats obtenus montrent que le principal défi de la transformation alimentaire ivoirienne ne réside pas uniquement dans la mobilisation des ressources économiques mais également dans la consolidation des capacités collectives de coopération. Cette observation ouvre des perspectives nouvelles tant pour la recherche que pour l'action publique. La section suivante discute les implications de ces résultats et montre comment un partenariat stratégique Canada–Côte d'Ivoire pourrait contribuer à renforcer les dimensions relationnelles identifiées comme les plus déterminantes.

6. Discussion : de la compétence collective à la souveraineté alimentaire durable

Discuter nos résultats c'est commencer par reprendre la lecture relationnelle du développement agricole ivoirien. La lecture obligera à replonger le paradoxe ivoirien dans le contexte international. Perspectives, la compétence collective apparaîtra comme un facteur de souveraineté alimentaire. Cette contribution théorique, la rendre pratique tant à l'échelle internationale que nationale, requerra des coopérations multi-

acteurs dont la pertinence de celle envisagée avec le Canada devra être justifiée. L'on tendra de la sorte vers une plateforme internationale de compétence collective dont les composantes seront déclinées. L'implication des bailleurs de fonds sera finalement évoquée, de même les limites de la présente recherche.

6.1. Une relecture relationnelle du développement agricole

Les résultats obtenus invitent à reconsidérer certaines hypothèses implicites qui orientent traditionnellement les politiques agricoles et alimentaires. Depuis plusieurs décennies, les stratégies de développement reposent largement sur une logique d'accumulation de ressources. Les investissements, les infrastructures, les équipements, les technologies et les dispositifs financiers sont généralement considérés comme les principaux moteurs de transformation des économies agricoles. Cette approche a produit des résultats incontestables. Dans de nombreux pays, elle a permis l'augmentation des rendements, l'amélioration des infrastructures de stockage et de transport, le développement de filières agro-industrielles ainsi que l'intégration croissante des producteurs aux marchés nationaux et internationaux. Cependant, les conclusions de notre analyse suggèrent que cette perspective demeure insuffisante pour expliquer à elle seule les trajectoires de transformation durable des systèmes alimentaires.

Le cas ivoirien montre en effet qu'un territoire peut disposer d'une vision stratégique ambitieuse, d'investissements massifs, d'objectifs clairement définis et d'importants programmes d'industrialisation sans pour autant résoudre entièrement la question de la coordination des acteurs. Le principal enseignement de cette recherche est donc que la transformation durable des systèmes alimentaires doit être analysée comme un phénomène relationnel autant qu'économique.

Cette conclusion rejoint les travaux de Putnam (2000), pour qui la qualité du capital social conditionne la capacité des collectivités à produire des résultats collectifs efficaces. Selon lui, la confiance, les normes de réciprocité et la densité des réseaux de coopération constituent des ressources aussi importantes que les ressources matérielles elles-mêmes. Dans le même sens, Fukuyama (1995) montre que les sociétés caractérisées par un niveau élevé de confiance disposent généralement d'une capacité supérieure à coordonner l'action collective et à soutenir des processus durables d'innovation économique.

Les résultats corroborent également les analyses de Wenger (1998), selon lesquelles la production et la diffusion des connaissances dépendent largement des communautés de pratique au sein desquelles les acteurs apprennent, expérimentent et construisent collectivement du sens. Dans cette perspective, les connaissances agricoles, halieutiques et alimentaires ne peuvent être réduites à des informations techniques. Elles prennent toute leur valeur lorsqu'elles circulent entre chercheurs, producteurs, transformateurs, administrations publiques et organisations professionnelles.

Cette importance accordée aux interactions rejoint également la théorie des systèmes nationaux d'innovation développée par Lundvall (1992). Pour cet auteur, l'innovation résulte moins de l'introduction isolée de nouvelles technologies que de la qualité des apprentissages interactifs entre les différents acteurs d'un système. L'efficacité d'une politique de développement dépend alors de sa capacité à créer des mécanismes favorisant les échanges de connaissances, les expérimentations collectives et les rétroactions permanentes entre recherche, production et gouvernance.

Les conclusions de notre étude trouvent également un écho dans les travaux de Le Boterf (2018), qui distingue clairement la compétence individuelle de la compétence collective. Une

organisation performante n'est pas celle qui additionne simplement des expertises individuelles, mais celle qui parvient à les articuler dans l'action. Cette distinction apparaît particulièrement pertinente dans le cas des systèmes alimentaires où la performance globale dépend moins de la somme des compétences sectorielles que de leur capacité à être mobilisées conjointement autour d'objectifs communs.

De manière complémentaire, les travaux de North (1990) soulignent que les institutions jouent un rôle déterminant dans la coordination des comportements collectifs. Les règles formelles, les procédures administratives, les dispositifs de concertation et les mécanismes de gouvernance influencent directement la capacité des acteurs à coopérer durablement. Sous cet angle, les résultats obtenus suggèrent que la transformation des systèmes alimentaires ne peut être envisagée indépendamment des arrangements institutionnels qui encadrent les interactions entre acteurs publics, privés et communautaires.

Cette lecture institutionnelle rejoint également Polanyi (1957), qui rappelait que l'économie demeure toujours enchâssée dans des relations sociales. Les marchés agricoles, les chaînes de valeur alimentaires et les systèmes de production ne fonctionnent jamais indépendamment des normes, des solidarités, des formes d'organisation collective et des rapports sociaux qui les soutiennent. L'analyse du PND 2026-2030 montre précisément que les dimensions relationnelles de la transformation demeurent plus difficiles à formaliser et à opérationnaliser que les dimensions financières ou infrastructurelles.

Les résultats peuvent également être interprétés à la lumière de la théorie des capacités de Sen (1999). Dans cette perspective, le développement ne se réduit pas à l'accumulation de ressources ou à la croissance économique ; il consiste avant tout dans l'élargissement des capacités réelles des individus et des collectivités à agir. La circulation des savoirs, la coopération

interinstitutionnelle et la participation des acteurs apparaissent alors comme des facteurs essentiels de renforcement des capacités collectives nécessaires à la souveraineté alimentaire. Enfin, les travaux de Giddens (1990) permettent de replacer ces résultats dans le contexte plus large de la modernité réflexive. Les systèmes alimentaires contemporains sont confrontés à des défis complexes marqués par l'incertitude climatique, les interdépendances économiques mondiales et l'accélération des innovations technologiques. Dans un tel contexte, la capacité d'apprentissage collectif devient une condition stratégique de résilience. Les territoires qui réussissent ne sont pas nécessairement ceux qui disposent des ressources les plus abondantes, mais ceux qui développent les mécanismes les plus efficaces de coordination, d'adaptation et de production collective de connaissances.

Ainsi, les systèmes alimentaires apparaissent moins comme des ensembles techniques que comme des systèmes d'interactions. Cette recherche suggère que la souveraineté alimentaire ne dépend pas exclusivement des capacités productives d'un territoire, mais également de sa capacité à organiser durablement les relations entre les acteurs qui participent à la production, à la transformation, à la distribution et à la gouvernance de l'alimentation. Dans cette perspective, la compétence collective de transformation des systèmes alimentaires constitue non seulement un objet d'analyse pertinent, mais également un levier stratégique pour les politiques publiques, les programmes de développement et les initiatives de coopération internationale.

6.2. Le paradoxe ivoirien dans une perspective internationale

Le paradoxe mis en évidence dans cette recherche ne semble pas propre à la Côte d'Ivoire. De nombreux pays engagés dans des politiques ambitieuses de transformation agricole rencontrent des difficultés similaires. Les investissements progressent. Les

infrastructures se développent. Les technologies deviennent plus accessibles. Pourtant, les performances demeurent parfois inférieures aux attentes.

Les analyses de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de plusieurs organismes internationaux montrent que les obstacles à la transformation alimentaire sont de plus en plus liés :

- aux mécanismes de gouvernance ;
- aux capacités institutionnelles ;
- aux systèmes d'apprentissage ;
- aux difficultés de coordination.

Cette évolution traduit une transformation profonde des enjeux du développement. Les défis alimentaires contemporains ne concernent plus uniquement la production. Ils concernent également la capacité des sociétés à organiser la coopération entre acteurs multiples. Dans ce contexte, la 2CTSA peut être interprétée comme un indicateur des capacités relationnelles nécessaires à la souveraineté alimentaire.

6.3. Une contribution théorique : la compétence collective comme facteur de souveraineté alimentaire

La principale contribution scientifique de cette recherche réside dans le déplacement du regard analytique qu'elle propose. La littérature sur les systèmes alimentaires s'intéresse généralement :

- à la production ;
- à la sécurité alimentaire ;
- aux chaînes de valeur ;
- aux politiques agricoles ;
- aux innovations technologiques.

Ces dimensions demeurent essentielles. Cependant, elles analysent souvent les résultats plutôt que les mécanismes qui rendent ces résultats possibles. La notion de Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires permet de combler partiellement cette lacune. Elle met en évidence un

niveau intermédiaire d'analyse situé entre les ressources disponibles et les résultats obtenus.

La 2CTSA représente ainsi une capacité collective de transformation. Elle désigne la faculté d'un territoire à convertir ses ressources :

- humaines ;
- scientifiques ;
- institutionnelles ;
- technologiques ;
- économiques ;

en dynamiques coordonnées d'innovation et de développement. Cette approche prolonge les travaux de Sen (1999). Alors que les capacités désignent la capacité des individus à transformer les ressources en libertés réelles, la 2CTSA peut être interprétée comme une forme particulière de capacité collective appliquée aux systèmes alimentaires. Elle représente la capacité d'une société à organiser collectivement sa propre souveraineté alimentaire.

6.4. Pourquoi le partenariat Canada–Côte d'Ivoire apparaît pertinent

Les résultats obtenus éclairent également sous un jour nouveau les perspectives de coopération internationale. Traditionnellement, les partenariats Nord–Sud sont souvent structurés autour :

- du transfert de technologies ;
- du financement ;
- de l'assistance technique.

Ces mécanismes demeurent importants. Toutefois, l'analyse réalisée ici suggère qu'ils pourraient être insuffisants lorsqu'ils ne s'accompagnent pas de dispositifs favorisant l'apprentissage collectif et la construction de réseaux durables.

Le Canada présente à cet égard plusieurs caractéristiques particulièrement pertinentes. Les universités canadiennes ont développé une longue expérience de :

- la recherche collaborative ;
- la coconstruction des connaissances ;
- l'innovation territoriale ;
- les Living Labs ;
- les partenariats université-communauté ;
- les approches participatives de développement.

Ces expériences concernent précisément les dimensions qui apparaissent les plus fragiles dans l'évaluation de la 2CTSA.

Le partenariat Canada-Côte d'Ivoire ne devrait donc pas être conçu principalement comme un transfert de solutions. Il devrait être pensé comme un processus conjoint de construction de capacités collectives. Cette distinction est fondamentale. Elle transforme la logique même de la coopération.

6.5. Vers une plateforme internationale de compétence collective

Les résultats de cette recherche conduisent à envisager la création d'une plateforme internationale de compétence collective dédiée à la transformation des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires. Une telle plateforme pourrait poursuivre plusieurs objectifs complémentaires.

Recherche collaborative

Créer des équipes associant :

- chercheurs ivoiriens ;
- chercheurs canadiens ;
- institutions publiques ;
- organisations professionnelles ;
- entreprises ;
- collectivités territoriales.

L'objectif serait de produire des connaissances directement mobilisables dans l'action.

Living Labs alimentaires

Développer des territoires d'expérimentation permettant de tester conjointement :

- innovations agricoles ;
- innovations halieutiques ;
- solutions numériques ;
- approches climatiques ;
- mécanismes de gouvernance collaborative.

Mobilité scientifique

Favoriser :

- les échanges d'étudiants ;
- les cotutelles de thèse ;
- les stages professionnels ;
- les séjours de recherche ;
- les écoles d'été.

Réseaux durables

Construire des communautés de pratique capables de poursuivre leurs activités au-delà des financements initiaux. L'objectif ultime serait de transformer des projets ponctuels en capacités collectives permanentes

6.6. Implications pour les organismes de financement

Cette recherche présente également un intérêt particulier pour les organismes de financement du développement. Les bailleurs de fonds sont aujourd'hui confrontés à une question récurrente : Comment assurer la durabilité des investissements réalisés ? De nombreux projets produisent des résultats significatifs pendant leur période de financement mais rencontrent des difficultés une fois les ressources externes retirées.

La 2CTSA propose une réponse à cette préoccupation. Elle suggère que la durabilité dépend moins de la durée des financements que de la capacité des acteurs à maintenir des mécanismes autonomes de coopération et d'apprentissage. Investir dans la compétence collective revient donc à investir dans les conditions de reproduction des résultats. Cette logique pourrait contribuer à améliorer le rendement social des investissements consacrés aux systèmes alimentaires. Elle offre également un cadre d'évaluation complémentaire aux indicateurs économiques traditionnellement utilisés.

6.7. Limites et perspectives de recherche

Cette étude présente plusieurs limites. La première tient au caractère exploratoire du modèle proposé. La 2CTSA constitue un cadre analytique nouveau qui devra être testé dans d'autres contextes nationaux afin d'en vérifier la robustesse. La deuxième concerne les modalités de pondération des différentes dimensions. Des recherches futures pourraient approfondir cette question en mobilisant des méthodes participatives ou comparatives. Enfin, l'indice de Souveraineté Alimentaire Potentielle (SAP) demeure à ce stade une proposition conceptuelle nécessitant des validations empiriques supplémentaires. Ces limites ne réduisent toutefois pas l'intérêt des résultats obtenus. Elles ouvrent au contraire un programme de recherche susceptible d'enrichir l'étude des transformations alimentaires à l'échelle internationale.

L'analyse du Plan National de Développement 2026–2030 montre que la Côte d'Ivoire dispose d'ambitions fortes, de ressources importantes et d'une vision stratégique cohérente pour transformer ses systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires. Toutefois, les résultats soulignent également que la réussite de cette transformation dépendra largement de la capacité des acteurs à renforcer leurs mécanismes de coopération, d'apprentissage collectif et de circulation des

savoirs. Dans cette perspective, la compétence collective apparaît non seulement comme un objet scientifique pertinent, mais également comme un levier stratégique de souveraineté alimentaire durable. La conclusion reviendra sur cette idée centrale et en dégagera les implications pour la recherche, l'action publique et la coopération internationale.

7. Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de comprendre comment la coopération entre acteurs peut contribuer à la transformation durable des systèmes agricoles, halieutiques et alimentaires. À partir du cas de la Côte d'Ivoire et de l'analyse du Plan National de Développement 2026–2030, elle s'est interrogée sur les mécanismes collectifs permettant de convertir des investissements, des infrastructures et des innovations en capacités réelles de souveraineté alimentaire.

Le point de départ de notre réflexion reposait sur un constat devenu récurrent à l'échelle internationale. Malgré l'augmentation des investissements consacrés à l'agriculture, au développement rural, à l'industrialisation et aux technologies alimentaires, de nombreux territoires continuent de faire face à des difficultés persistantes en matière de sécurité alimentaire, de transformation locale des productions, de résilience climatique et de durabilité des systèmes alimentaires. Cette situation suggère que les ressources matérielles, bien qu'indispensables, ne suffisent pas à elles seules à expliquer les trajectoires de transformation observées. À partir de cette observation, nous avons proposé une approche relationnelle de la transformation alimentaire fondée sur le concept de Compétence Collective de Transformation des Systèmes Alimentaires (2CTSA).

Cette notion repose sur l'idée que la capacité d'un territoire à transformer durablement son système alimentaire dépend de quatre dimensions interdépendantes : la circulation des savoirs,

les synergies intersectorielles, l'intégration des technologies et de l'industrialisation, ainsi que la construction de réseaux durables. L'originalité de cette proposition réside dans le déplacement du regard analytique qu'elle opère : plutôt que d'expliquer les performances des systèmes alimentaires uniquement par les ressources mobilisées ou les résultats obtenus, elle cherche à mettre en évidence les capacités collectives qui rendent ces résultats possibles. Sur le plan théorique, la 2CTSA constitue ainsi une tentative d'articulation entre plusieurs traditions scientifiques complémentaires : le capital social de Putnam (2000), les systèmes d'innovation de Lundvall (1992), les communautés de pratique de Wenger (1998), la compétence collective de Le Boterf (2018) et l'approche des capacités de Sen (1999). L'intégration de ces perspectives conduit à considérer la souveraineté alimentaire non seulement comme un objectif économique ou productif, mais également comme une capacité collective d'organisation, d'apprentissage et d'innovation.

Sur le plan méthodologique, cette recherche a proposé un cadre original d'opérationnalisation de ces dimensions à travers un modèle d'évaluation appliqué au Plan National de Développement 2026–2030 de la Côte d'Ivoire. Cette démarche a permis de produire une lecture nouvelle d'un document stratégique majeur en mettant en évidence des mécanismes généralement absents des évaluations classiques centrées sur les investissements, les infrastructures ou les performances sectorielles.

Les résultats obtenus montrent que le PND présente une architecture stratégique solide et une ambition de transformation particulièrement importante. Les investissements prévus, l'approche territoriale fondée sur les agropoles, les objectifs d'industrialisation agricole et de modernisation des filières halieutiques témoignent d'une volonté claire de renforcer la souveraineté économique et alimentaire du pays. Cependant,

l'évaluation réalisée à partir de la 2CTSA met également en évidence une fragilité relative concernant la circulation des savoirs. Alors que les dimensions liées à l'industrialisation, aux synergies institutionnelles et aux investissements apparaissent fortement développées, les mécanismes explicites permettant la diffusion des connaissances, l'apprentissage collectif et la coordination durable entre acteurs demeurent moins visibles.

Ce résultat conduit à identifier ce que nous avons qualifié de paradoxe du développement agricole contemporain : à mesure que les systèmes alimentaires deviennent plus complexes, leur réussite dépend de moins en moins exclusivement des ressources financières ou technologiques et de plus en plus de la capacité des acteurs à coopérer efficacement. La transformation durable des systèmes alimentaires apparaît dès lors comme un phénomène relationnel autant qu'économique. Les infrastructures, les financements et les innovations demeurent nécessaires, mais leur efficacité dépend largement des relations qui permettent leur appropriation, leur diffusion et leur coordination au sein des territoires.

Cette conclusion possède plusieurs implications importantes. Pour la recherche, elle invite à accorder davantage d'attention aux dimensions relationnelles des systèmes alimentaires et à développer des outils capables d'évaluer les capacités collectives de transformation. Pour les décideurs publics, elle souligne l'importance de compléter les politiques d'investissement par des mécanismes favorisant le partage des connaissances, l'apprentissage collectif et la coopération interinstitutionnelle. Pour les organismes de financement, elle suggère que la durabilité des investissements dépend largement des capacités relationnelles construites au sein des territoires. Plus largement, les résultats obtenus suggèrent que la question des capacités collectives constitue probablement un enjeu central pour de nombreux pays engagés dans des stratégies de transformation agricole et alimentaire fondées sur

l'investissement, l'industrialisation et la modernisation des filières. À ce titre, la 2CTSA pourrait contribuer à enrichir les cadres d'analyse mobilisés dans d'autres contextes nationaux confrontés à des défis comparables.

Pour la coopération internationale, cette recherche ouvre également des perspectives particulièrement prometteuses. Les résultats montrent que le principal défi identifié ne concerne pas uniquement le financement ou le transfert de technologies. Il concerne également la construction de dispositifs capables de renforcer les capacités collectives d'apprentissage, d'innovation et de coopération. Dans cette perspective, le partenariat entre la Côte d'Ivoire et le Canada apparaît particulièrement pertinent. Les expériences canadiennes en matière de recherche collaborative, de Living Labs, de gouvernance territoriale, de systèmes d'innovation et de mobilisation des connaissances pourraient contribuer à renforcer précisément les dimensions relationnelles identifiées comme stratégiques dans cette étude. La coopération internationale pourrait ainsi évoluer d'une logique de transfert vers une logique de coconstruction des capacités collectives, davantage orientée vers la durabilité des transformations.

Au-delà de son apport théorique, cette recherche présente des implications opérationnelles importantes pour les politiques publiques, les territoires et les acteurs du développement. Pour le Plan National de Développement 2026–2030, l'approche par la 2CTSA offre un outil complémentaire d'analyse et de pilotage permettant d'évaluer non seulement les investissements réalisés et les infrastructures déployées, mais également la qualité des interactions qui conditionnent leur efficacité. Elle invite ainsi à intégrer plus explicitement dans les politiques publiques les mécanismes de circulation des savoirs, de coordination interinstitutionnelle, d'apprentissage collectif et de mise en réseau des acteurs. Pour les partenaires techniques et financiers, la 2CTSA constitue un cadre d'intervention susceptible

d'améliorer le rendement social des investissements en renforçant les capacités collectives d'innovation et de coopération au-delà de la durée des projets financés. Pour les collectivités territoriales, elle fournit une grille de lecture permettant d'identifier les leviers de mobilisation des ressources locales, de consolidation des filières et de gouvernance territoriale des systèmes alimentaires.

Les résultats soulignent également l'importance stratégique des universités, des centres de recherche et des organisations agricoles dans la transformation durable des systèmes alimentaires. Les universités apparaissent comme des acteurs centraux de production, de circulation et de valorisation des connaissances, capables de favoriser l'émergence de communautés de pratique associant chercheurs, producteurs, entreprises et décideurs publics. Les organisations agricoles, quant à elles, constituent des espaces privilégiés d'apprentissage collectif, de diffusion des innovations et de structuration des réseaux professionnels.

Cette étude présente néanmoins certaines limites. L'évaluation proposée repose principalement sur l'analyse d'un document stratégique national et non sur l'observation directe des pratiques des acteurs engagés dans les systèmes alimentaires. Les résultats obtenus doivent donc être interprétés comme une première opérationnalisation analytique de la 2CTSA. Des travaux complémentaires fondés sur des enquêtes de terrain, des entretiens, des observations participatives ou des comparaisons internationales permettront de tester, d'affiner et de consolider les indicateurs proposés. De futures recherches pourraient également appliquer ce cadre d'analyse à d'autres contextes nationaux ou territoriaux afin d'évaluer sa robustesse et sa capacité explicative dans des environnements institutionnels différents.

En définitive, cette recherche suggère que la souveraineté alimentaire ne dépend pas uniquement de la performance

productive, de l'ampleur des investissements ou des ressources financières mobilisées. Elle repose également sur la capacité d'un territoire à construire durablement des relations de coopération entre les chercheurs, les producteurs, les pêcheurs, les entreprises, les collectivités et les décideurs publics. Si les infrastructures permettent de produire davantage, ce sont les capacités collectives qui permettent aux sociétés d'apprendre ensemble, d'innover ensemble et de construire durablement leur souveraineté alimentaire. La 2CTSA apparaît ainsi comme un cadre d'analyse et d'action susceptible d'accompagner la mise en œuvre des stratégies nationales de développement, de renforcer l'efficacité des partenariats internationaux et de soutenir l'émergence de systèmes alimentaires plus équitables, plus résilients et plus durables

Bibliographie

AFD (Agence Française de Développement), 2008, *Amartya Sen : un économiste du développement ?*, sous la direction de Valérie REBOUD, Ferréol, Lyon.

ARISTOTE, 2014, *Œuvres complètes*, sous la direction de Pierre PELLEGRIN, Flammarion, Paris.

BCEAO, 2023, *Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA*, Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Dakar.

BOATRRIGHT John R., 2014, *Ethics in Finance*, Wiley-Blackwell, Malden (Massachusetts).

D'AQUINO Patrick, BA Mariame, DRAY Anne et BA Alpha, 2026, « Application de la théorie des capacités d'Amartya Sen aux approches participatives d'accompagnement : exemple de la démarche TerriStories », *Natures Sciences Sociétés*, DOI : <https://doi.org/10.1051/nss/2026010>.

EWALD François, 1986, *L'État providence*, Grasset, Paris.

FINLEY Moses I., 1973, *The Ancient Economy*, University of California Press, Berkeley.

FUKUYAMA Francis, 1995, *Trust. Les vertus sociales et la création de la prospérité*, traduction de Pierre-Emmanuel DAUZAT, Plon, Paris.

GIDDENS Anthony, 1990, *The Consequences of Modernity*, Stanford University Press, Stanford.

GUERRERO Omar Alejandro et CASTAÑEDA Gonzalo, 2019, « Does Better Governance Guarantee Less Corruption? Evidence of Loss in Effectiveness of the Rule of Law », *arXiv Working Paper*.

HEIDEGGER Martin, 1938, *Questions fondamentales de la philosophie. Sélection des « problèmes » de la logique (cours professé à Fribourg 1937–1938)*, Gallimard, Paris.

HEIDEGGER Martin, 1990, *Questions III et IV*, Gallimard, Paris.

HELLMANN Thomas, MURDOCK Kevin et STIGLITZ Joseph E., 2000, « Liberalization, Moral Hazard in Banking, and Prudential Regulation », *American Economic Review*, vol. 90, n° 1, pp. 147–165.

HUSSERL Edmund, 1953, *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, traduction d'Emmanuel LEVINAS et Gabrielle PEIFFER, Vrin, Paris.

IORI Giulia et JAFAREY Saqib, 2001, « Criticality in a Model of Banking Crises », *arXiv Working Paper*.

JACQUET Pierre, JAUNAUX Laure, DE BOISSIEU Christian et SGARD Jérôme, 2004, « Amartya Sen, la pauvreté comme absence de capacité », *Revue Projet*, n° 280, pp. 67–75.

LE BOTERF Guy, 2018, *Construire les compétences individuelles et collectives*, 8e édition, Eyrolles, Paris.

LUHMANN Niklas, 1979, *Trust and Power*, John Wiley & Sons, Chichester.

LUNDVALL Bengt-Åke, 1992, *National Systems of Innovation: Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning*, Pinter Publishers, Londres.

MARX Karl, 1972, *Manuscrits de 1844 : Économie politique et philosophie*, Éditions Sociales, Paris.

NORTH Douglas C., 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

OECD, 2023, *Corporate Governance Factbook 2023*, OECD Publishing, Paris.

PLATON, 2011, *Hippias Majeur*, in Œuvres complètes, sous la direction de Luc BRISSON, Flammarion, Paris.

POLANYI Karl, 1957, *The Great Transformation*, Beacon Press, Boston.

PUTNAM Robert D., 2000, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster, New York.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2025, *Plan National de Développement 2026–2030. Tome III : Matrice d'actions prioritaires et cadre de résultats*, Ministère du Plan et du Développement, Abidjan.

RICOEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Éditions du Seuil, Paris.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford.

SIMMEL Georg, 1987, *Philosophie de l'argent*, traduction de Sabine CORNILLE et Philippe IVERNEL, Presses Universitaires de France, Paris.

STIGLITZ Joseph E., 2000, « The Contributions of the Economics of Information to Twentieth Century Economics », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 4, pp. 1441–1478.

WEBER Max, [1921] 1971, *Économie et société*, traduction française sous la direction de Jacques Chavy et Éric de Dampierre, Paris, Plon.

WENGER Étienne, 1998, *Communities of Practice: Learning, Meaning and Identity*, Cambridge University Press, Cambridge.

WORLD BANK, 2022a, *Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa: An Overview*, World Bank Group, Washington D.C.

WORLD BANK, 2022b, *Data from the Global Findex 2021: The Impact of Mobile Money in Sub-Saharan Africa*, World Bank Group, Washington D.C.

WORLD BANK, 2022c, *Progress and Obstacles: Financial Inclusion in Africa*, World Bank Group, Washington D.C.

WORLD BANK, 2022d, *Digitalizing Agriculture Payments in Sub-Saharan Africa*, World Bank Group, Washington D.C.

WORLD ECONOMIC FORUM, 2024, *Global Risks Report 2024*, World Economic Forum, Genève.

YOLANDE François, 2023, « Liens et synergies entre philosophie, finance d'entreprise et responsabilité sociale des entreprises », communication présentée à la *Summer Conference on Responsibility and Ethics in Business & Finance*, Université Côte d'Azur, Nice, juillet 2023.